

EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ AU CENTRE IPC DE CORBEIL ESSONNES

En quoi consiste l'Examen en Prévention en Santé ?

Il se déroule en deux étapes

L'Assurance Maladie vous propose de faire le point sur votre santé. L'examen de prévention en santé est **gratuit et personnalisé**.

Il comprend : une première étape au cours de laquelle seront réalisés :

- Un accompagnement personnalisé
- Des examens biologiques sanguins et urinaires
- Un examen bucco-dentaire
- Un accompagnement social si nécessaire



Une deuxième étape au cours de laquelle pourront être réalisés avec l'équipe médicale des examens paracliniques :

- Un électrocardiogramme
- Des mesures de la taille et du poids
- Un contrôle de la vue et de l'audition
- Une consultation médicale avec conseils de prévention
- Un accompagnement social si nécessaire

L'Examen de Prévention est modulé selon un référentiel national en fonction du sexe, de l'âge, antécédents médicaux et du suivi médical.



Qui est concerné par l'Examen de Prévention en Santé ?

À partir de **16 ans** tous les assurés ou ayants droit du régime général de l'Assurance Maladie peuvent bénéficier d'un Examen de Prévention santé à réaliser dans leur département s'ils sont :

- Demandeurs d'emploi
- Salariés en activité temporaire
- En stage de formation professionnelle
- Bénéficiaires du RSA ou de la CSS
- Retraité(e)s

Comment prendre rendez-vous ?
Par téléphone au Centre IPC :

01 53 67 35 35



Le jour de votre rendez-vous, pensez à prendre votre **confirmation de rendez-vous** ainsi que votre **carte vitale** et vos **questionnaires complétés (médical et administratif)**.

NOTES :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

En savoir plus ...

Adresse postale du centre IPC de Corbeil Essonnes :
[Situé face à la gare, locaux CPAM]

3, Rue Pierre Sémard
91100 Corbeil Essonnes

